



## Ensemble, exigeons des actes conformes aux discours : Pour nos salaires ! Pour nos métiers ! Pour l'ONERA !

Comme vous le savez, la politique salariale 2005 proposée, 1,7% d'augmentation, est, pour la première fois (de mémoire d' « Onérien »), inférieure à l'inflation. Autant dire que cela conduirait à une perte nette de pouvoir d'achat et mécontenterait tout le monde, quel que soit le mode de distribution des augmentations (générales, individuelles ou mixtes).

Pour les organisations syndicales, le constat est sans appel : cette politique salariale n'est ni plus ni moins que la conséquence d'un pilotage défaillant :

- **Fin d'année (n-1)** : la DGA Tutelle approuve le budget de l'année (n), et ce faisant, approuve les hypothèses d'obtention des contrats ;
- **Année (n)** : la DGA cliente ne tient pas ses engagements de notification et retarde ses paiements ;
- **Résultat** : le sacro-saint équilibre budgétaire n'est pas assuré et ce sont les salariés qui en font les frais.



Et si vous n'êtes pas convaincu, rappelez-vous :

- 1993 : chômage partiel → réduction des salaires
- 1997 : Plan d'Adaptation de l'Emploi → réduction des effectifs de 25 %
- 1999-2000 : 35 heures → gel des salaires
- Aujourd'hui → modération salariale imposée « en échange » du maintien des effectifs.

*Dans tous les cas, c'est le personnel qui joue le rôle de variable d'ajustement du budget !*

## Cela a assez duré ! Aujourd'hui, nous disons STOP ! Les salariés et l'ONERA doivent être reconnus !

- **Reconnus** pour notre valeur ajoutée : nos résultats de recherche contribuent fortement au succès commercial de notre industrie ;
- **Reconnus** parce que, malgré les crises économiques, la concurrence européenne et maintenant mondiale, nos métiers exigent, des individus et des équipes, toujours autant de technicité, de persévérance, d'efforts, d'abnégation et de motivation ;
- **Reconnus** parce nous satisfaisons les demandes étatiques de « gains de productivité » à deux chiffres (!) sur les contrats ;
- **Reconnus** parce que diriger, c'est prévoir et que cela demande des moyens à la hauteur des enjeux.

**Assemblée Générale du personnel le 21 avril, à 8h30,  
jour du Conseil d'Administration, dans la cour d'honneur de Châtillon**